



UNION INTERFÉDÉRALE
DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17 janvier 2024

On n'a que ce qu'on mérite dit Emmanuel Macron !

Les fonctionnaires n'ont mérité qu'une phrase lors de l'allocution du Président de la République qui a duré plus de 2h hier soir.

Et quelle phrase...pour annoncer qu'une partie de la rémunération des fonctionnaires dépendrait de leur mérite.

Ce même président qui avec son nouveau Premier ministre n'a pas jugé bon, à cette heure, de maintenir un ministère et un ministre dédiés à la fonction publique.

Rémunération au mérite sous entendrait donc que ces agents dont le Président de la République et tant de ministres ont vanté la valeur et le dévouement lors des différentes crises (attentats, Covid, catastrophes naturelles, etc.) ne devraient pas avoir une augmentation générale des salaires mais une prime pour quelques-uns. Prime qui par ailleurs ne rentre pas en compte dans le calcul de la retraite.

Le mérite, la performance, le partage de la valeur, sont des éléments de langage bien connus dans le monde de l'entreprise mais ne peuvent pas avoir le même sens dans la Fonction publique. La Fonction publique ne se gère pas comme une Start-up.

La fonction publique rend un service essentiel aux usagers, garantit la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire et n'a pas vocation à être rentable, ni à faire des bénéfices, ni à satisfaire des actionnaires.

C'est fort de ce concept que la rémunération dépend du service rendu en cohérence avec les missions statutaires des agents, leur grade et leur échelon.

Le Président de la République serait bien avisé de relire l'origine et les fondements du statut général des fonctionnaires. Ceux-ci ne perçoivent pas de salaire, mais un traitement pour service fait, garantie fondamentale par le législateur, il n'y a donc nulle notion de mérite en termes de rémunération.

C'est pourquoi, FO Fonction publique revendique l'augmentation immédiate de 10% du point d'indice et une amélioration de la grille indiciaire. Quand des milliers de fonctionnaires démarrent au SMIC, il y a de l'hypocrisie de la part du gouvernement de parler d'attractivité ou de salaire au mérite.

Changement de gouvernement ou pas, l'orientation est la même, les fonctionnaires restent les mal-aimés de ce nouveau gouvernement et de ce Président, et continuent d'être considérés comme une variable d'ajustement budgétaire.